Le Grain de Seltz

Numéro 154

Votre magazine municipal

Edition
janvier - mars
2016

Réorganisation de la gouvernance politique

Les vœux des associations pour 2016

La Ville s'engage pour les Associations

SOMMAIRE

2 et 3 Le mot du Maire
4 Vœux des Conseillers départementaux

VIE MUNICIPALE
5 Réorganisation de la gouvernance politique
6 Une certaine idée de la politique
7 Ce que dit la loi
8-9 Seltz et les associations
10—14 Conseils Municipaux
15 La Zone Bleue

CULTURE
16 Médiathèque
17 Office de Tourisme

VIE ASSOCIATIVE
17 à 29 Vœux des associations
30 Vœux du curé

INFORMATIONS PRATIQUES
36 Permanences

37 Poésie

CARNETS DE FAMILLE
38 Naissances
38 Décès
38 Mariages
39 Anniversaires
40 Sirènes d'alerte

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous abordons la période traditionnelle des fêtes et le moment est venu de vous présenter mes Vœux à chacune et chacun d'entre vous.

Dans un contexte économique toujours plus difficile, cette année a également été marquée par des événements tragiques. A ce titre, j'ai une pensée émue pour les jeunes de notre cité et des villages avoisinants, qui s'étaient déplacés à Paris, le vendredi 13 novembre 2015, pour assister au match de football France – Allemagne et qui fort heureusement ont pu regagner leurs foyers sans avoir subi de dommages.

Malgré ces événements, je reste optimiste et mon tempérament me demande de regarder vers l'avant, Il y a toujours une lueur d'espoir pour un monde meilleur.

Soyez assuré que mon engagement pour 2016 est de continuer à rendre notre ville la plus agréable possible, faire en sorte que nos aménagements et infrastructures répondent au mieux à vos besoins.

Je tiens à m'adresser aux familles qui ont perdu au courant de cette année un proche de leur entourage, un ami, un membre de leur famille, je leur souhaite de traverser cette épreuve difficile dans les meilleures conditions possibles.

Je souhaite également aux personnes touchées par la maladie un prompt rétablissement, aux personnes âgées des instants paisibles, à vous tous petits et grands, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2016 soit une année où vous oserez toujours,
Osez partager et être solidaires
Osez réaliser vos rêves
Osez concrétiser vos projets
Osez profiter du bonheur,
C'est en tout cela que je vous souhaite le succès.

Denis LOUX
Maire de Seltz

Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger,

Der Advent ist gekommen und damit die Zeit mit Ihnen Gedanken auszutauschen und Ihnen meine Wünsche zu präsentieren.

Das Jahr 2015 war zusätzlich zu einer immer noch schwierigen Wirtschaftslage von tragischen Ereignissen geprägt.

Ein besonderer Gedanke gilt den jungen Leuten unserer Stadt, wie der benachbarten Umgebung, die an dem schicksal haften 13.November nach Paris gereist waren, um an dem Fussballspiel teilzunehmen. Gott sei Dank konnten alle unverletzt zurückkehren.

Trotz dieser Ereignisse bin ich optimistisch und möchte nach vorne schauen. Es gibt eine Hoffnung auf eine bessere Welt.

Seien Sie versichert, dass ich mich auch im Jahr 2016 weiterhin dafür einsetzen werden, unsere Stadt so angenehm wie möglich zu gestalten und dafür sorgen werde, dass unsere Ziele und infrastrukturelle Projekte ihre Bedürfnisse bestmöglich erfüllen.

Es liegt mir auch am Herzen, den Familien, die im Verlauf dieses Jahres einen Angehörigen oder Freund verloren haben, mein Beileid auszusprechen und ihnen zu wünschen, über diese schwierige Zeit hinwegzukommen.

Ich wünsche den Mitbürgen, die durch Krankheit betroffen sind, eine baldige Genesung; unseren Senioren eine friedvolle Zeit und uns allen, Gross und Klein eine frohe Weihnachtszeit und einen guten Rutsch.

Auf dass das Jahr 2016 ein Jahr des Gelingens wird !
Auf dass wir es wagen, zu teilen und solidarisch zu sein
Auf dass wir es wagen unsere Träume zu realisieren,
unsere Pläne zu konkretisieren;
Es wagen, das Glück zu geniessen!
Ich wünsche Ihnen, dass uns das zusammen gelingen wird.

Denis LOUX
Maire de Seltz

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN

> AGIR AU CŒUR DE VOS VIES

Canton de WISSEMBOURG

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !

Chers habitants du canton de Wissembourg,

Avec l'avènement de la grande région, le Département sera plus que jamais la collectivité de proximité aux côtés des communes, dans un rôle d'accompagnement mais aussi de facilitation. Le Département continuera en 2016 à assurer la sécurité des Bas-Rhinois en coopération avec les communes et l'Etat à travers le SDIS et la protection civile.

Après les attentats de janvier et novembre 2015, il est essentiel de réparer la République. L'un des chantiers prioritaires est de recréer du lien entre les individus, de susciter les moments d'échange et de partage mais aussi de redonner espoir en l'avenir. Le Conseil Départemental s'engagera fortement dans cette voie en s'appuyant sur ses politiques de solidarité, avec ses moyens, ses compétences et surtout ses partenaires. Mais aussi à travers une méthode : discours de vérité face à sa réalité budgétaire, transparence dans les choix, utilisation efficace et rationnelle de l'argent public pour restaurer la confiance des citoyens et ainsi aider à concrétiser les projets de vie et construire ensemble le Bas-Rhin de demain.

Que cette nouvelle année 2016,
vous apporte santé, bonheur et prospérité !

stephanie.kochert2@bas-rhin.fr
paul.heintz@bas-rhin.fr

Pour la Cérémonie du 11 novembre à Seltz, Mme Stéphanie Kochert était accompagnée de deux passionnés d'histoire militaire qui avaient revêtu la tenue bleu horizon des « poilus », les soldats français de la Première Guerre Mondiale. Merci à notre conseillère départementale.

Vie municipale

Réorganisation de la gouvernance politique

Vous n'êtes pas sans savoir que des changements ont eu lieu au sein de la Municipalité au courant du mois de novembre 2015. Ces changements nécessitent de vous informer des conséquences sur la conduite des affaires communales.

Afin d'assurer la continuité de la gestion communale, nous avons décidé de maintenir en place les différentes commissions et comités installés par le Conseil Municipal. Ces organes de propositions sont composés de l'ensemble des Conseillers Municipaux et pilotés par des Présidents issus du Conseil Municipal.
Nous avons fait le choix de respecter la démocratie à SELTZ et laisser l'expression à toutes les composantes représentant les habitants. Monsieur Frédéric PIGEROL, 1er adjoint au Maire de la Commune est à mes côtés avec notre équipe plus que jamais mobilisée au service des Seltzoises et des Seltzois. Par ailleurs, comme l'ensemble des Conseillers Municipaux d'opposition lors du Conseil Municipal du 23 octobre a décidé de voter CONTRE la nomination d'Adjoints, nous nous sommes trouvés dans l'obligation malheureuse de réfléchir à une nouvelle organisation politique afin de ne pas handicaper les citoyens de notre ville.

En effet, la conduite des affaires communales nécessite une organisation sans faille qui permette de traiter l'ensemble des sujets du fonctionnement au quotidien mais aussi d'appréhender les enjeux d'avenir en termes d'aménagements de notre ville et de notre territoire.

C'est pourquoi, **des référents** impliqués, issus de notre équipe piloteront différents domaines de compétences, en adéquation avec le projet politique pour lequel vous nous avez élus.
Cette nouvelle répartition de missions confiées à des femmes et des hommes conscients de leur responsabilité permettra une meilleure efficacité dans la gestion communale.

Cinq champs d'intervention ont ainsi été défini dans l'organisation interne à notre équipe à savoir :
1. Développement, Aménagement et Grands projets - 1er Adjoint Frédéric PIGEROL
2. Vie locale et Educatif – Référente Corinne MEDAUER
3. Gestion financière et Gestion du Patrimoine - Référent Geoffrey WAHL
4. Coordination des Commissions/Comités, relations avec les partenaires – Référent Tomas GARCIA
5. Affaires sociales et CCAS - Référente Barbara MOUCHEL

Trois missions spécifiques seront pilotées directement à savoir :
- Gestion de l'espace forestier et des abords du Rhin - Yannick BURCKHARDT
- En charge de l'habitat social - Estelle PETRAZOLLER
- En charge des évènements de la vie associative - Vincent WAHL

Ces référents seront les interlocuteurs dans ces différents domaines pour un bon fonctionnement de la commune, notre équipe poursuit avec cette nouvelle organisation, le mandat que leur a confié les électeurs de SELTZ.

Denis LOUX
Maire de Seltz

Vie municipale

Une certaine Idée de la politique…

Vous avez pu constater que lors des deux derniers Conseils Municipaux, la Commune de SELTZ n'a pas pu prendre de décisions suite à l'absence de quorum, c'est-à-dire un manque de présence d'élus qui siègent au Conseil Municipal.

En tant que Maire je n'ai pu malheureusement que constater cet absentéisme qui freine le fonctionnement normal d'une mairie. Je me permets de rappeler que chacun d'entre nous a été élu par les habitants de SELTZ et à ce titre nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos concitoyens. Nous avons pris l'engagement lors des élections municipales d'être les représentants de nos électeurs.

Les citoyens ne peuvent-ils rien attendre de leurs élus ? Nos concitoyens peuvent attendre de nous élus, qu'ils recherchent l'intérêt général dans leur action quotidienne, qu'ils puissent se saisir de leurs problèmes, qu'ils puissent administrer la commune en personnes responsables.

A titre personnel, au-delà de nos divergences légitimes au sein du Conseil, je me fais une autre idée de l'engagement politique, une idée plus respectueuse du respect des habitants :

La première mission d'un élu est d'être à l'écoute de ses concitoyens ;
- La seconde mission est de prendre des décisions en délibérant à propos des affaires communales ;
- La troisième mission est de permettre un contrôle de l'action menée au service de la ville.

Fort de ce contact constant avec la population et de la légitimité que lui confère son élection, l'élu se doit d'être en mesure de « faire remonter » les préoccupations des SELTZOISES et des SELTZOIS en siégeant. Comment pourrait-il en être autrement ?

Ne faut-il pas traduire dans cet absentéisme organisé une forme de mépris ?

J'en appelle à la responsabilité de celles et ceux qui à travers leurs postures «de la politique de la « chaise vide » pensent servir ou plutôt devrais-je dire desservir SELTZ. Il en va de votre crédibilité et de la crédibilité de SELTZ… ou alors la démission assumée serait plus justement honnête dans l'intérêt majeur de SELTZ.

Denis LOUX
Maire de Seltz

Vie municipale

Ce que dit la loi

Afin de lever toute ambiguïté et de mettre fin aux rumeurs de personnes mal intentionnées, la Commune de SELTZ, dans un souci de transparence, tient à rappeler les règles administratives concernant les entreprises privées dont les dirigeants sont des élus.

Un Maire ou tout autre élu peuvent-il librement faire travailler l'entreprise qu'ils dirigent pour le compte de la collectivité ?

A cette question le législateur a répondu (article 432-12 du code pénal) en fixant les règles en la matière à savoir : « *Un dirigeant d'entreprise qui par ailleurs est élu peut sous certaines conditions de plafond contractualisé avec une Commune* ». Le montant annuel cumulé de factures ne peut dépasser 16 000 €, si ce seuil devait être dépassé le Maire pourrait être poursuivit pour « prise illégale d'intérêts ou enrichissement personnel ».

C'est pourquoi au regard de la situation personnelle de Monsieur Denis LOUX, Maire de la Commune de SELTZ, l'Administration a mis en place dès son entrée en fonction, un outil de suivi et de contrôle qui permet de se conformer à la loi.

Par ailleurs, la légalité des factures est visée par le Trésor Public et est soumis au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

Enfin, la Commune de SELTZ rend compte à ses administrés de l'application stricte de cette loi à propos des établissements LOUX.

A cet effet, le montant total des factures pour les interventions professionnelles de la société LOUX au titre de la Commune a été pour :
2014 de 12 559.50 € H.T
2015 de 10 682.00 € H.T

La Commune de SELTZ est extrêmement vigilante quant à l'application stricte de la loi et quant au respect des partenaires économiques, dans le respect du Code des marchés publics. L'Administration tient à disposition des administrés qui le souhaiteraient le détail des transactions entre la Commune et la société LOUX.

« Il y a la rumeur malsaine, véhiculée et entretenue par la malveillance et il y a les faits et la transparence voulus par les responsables bienveillants».

Vie municipale

2015, la confirmation de notre engagement auprès des associations de Seltz.

Soutenir les associations,
C'est **donner les moyens** à chacune de s'exprimer dans les meilleures conditions possibles,
C'est **favoriser leur dynamisme,** afin qu'elles puissent remplir leur mission éducative et sociale,
C'est **accompagner leur évolution** vers de nouveaux projets, de nouveaux enjeux,
C'est **participer au rayonnement** de nos associations, de notre ville, de notre territoire.
Dès janvier, le ton était donné dès l'ouverture de la saison avec l'organisation du **1er forum des associations**, qui a réuni plus de 25 associations et a permis aux petits et aux grands de découvrir la richesse du tissu associatif de Seltz.
Le club canin a enfin pu bénéficier d'un espace digne pour s'adonner à sa passion. La mise à disposition d'un terrain dédié à son activité permettra à cette association d'évoluer dans des conditions optimales. La Commune a par ailleurs financé la clôture permettant de sécuriser les lieux. L'Association se voit doter, grâce à ce terrain situé derrière l'Espace Sportif, d'un équipement adapté, réel atout pour le développement de cette pratique.
La Commune s'engage également dans le financement de matériel sportif spécifique. En effet, l'achat d'un nouveau tatami destiné au **Judo club** a été réalisé. Plus de 100 nouveaux tapis ont été installés dans le dojo pour le plus grand plaisir de nos jeunes. Ce tatami sera mutualisé et la pratique d'autres sports de combat tels que le **Chanbara** et du **Jujitsu** bénéficieront de cet équipement flambant neuf.
Sous l'égide du Judo club de Seltz, une nouvelle activité verra le jour en janvier, le TAISO : activité adaptée aux adultes et aux séniors, désirant sauvegarder et entretenir leur patrimoine santé dans une ambiance conviviale.
Un des objectifs de la Commune est aussi de promouvoir le sport, en particulier celui qui s'adresse à notre jeunesse. A ce titre la commune a accompagné le **Basket Club** de Seltz, qui a inscrit une équipe de jeunes en championnat. Cette nouvelle expérience nous conforte dans notre volonté d'être un réel partenaire du renouvellement de nos générations de sportifs en herbe.
Au-delà des soutiens liés aux terrains et équipements, à la dotation de matériel et aux subventions, la Commune tient à souligner les performances sportives de nos athlètes locaux.
- la montée en Nationale 3 pour nos féminines séniors du **Handball Club**, une première à ce niveau de la compétition pour SELTZ.
- La montée de nos U 13 Excellence en Division d'honneur U14, le **Football Club de Seltz** tentera de transformer cet essai à un niveau jamais atteint par nos footballeurs.
- Une 3ème place au Championnat du Monde de quilles en tandem, une première pour la France (en U – 18 ans) et pour le **Quilles Club** de Seltz.
Attentif à la diversité du milieu associatif, c'est avec grand intérêt que la Commune a suivi et facilité la création de deux nouvelles associations à savoir :
Saletio Danse, qui propose autour des danses de salon un apprentissage ou un perfectionnement de cette activité de loisirs et de bien être à Seltz.
Les Cigognes scrapeuses, association de scrapbooking, qui propose des loisirs créatifs à travers la réalisation d'objets décoratifs.
La Commune a organisé **la cérémonie des sportifs méritants,** pour clôturer une saison riche d'exploits, d'engagement associatif, d'investissement de la part de la ville. 35 médailles et 21 trophées ont récompensé jeunes et moins jeunes et, pour la première fois à Seltz, la culture est venue côtoyer le sport, grâce à la prestation humoristique de la compagnie des Improvisateurs. Une saison qui en annonce déjà une autre pleine de promesses.
Soutenir les associations,
C'est **organiser des manifestations** populaires qui rassemblent les acteurs locaux,
C'est **responsabiliser la jeunesse** dans des opérations citoyennes et des équipements éducatifs,
C'est **valoriser l'espace transfrontalier** dans la réalisation de projets bilatéraux,
C'est **entretenir la mémoire** à travers des échanges pour perpétuer les liens historiques.
La Commune de SELTZ s'est évertuée à mobiliser, tout

Vie municipale

au long de l'année, les forces vives de notre cité. Manifestations, évènements, fêtes, inaugurations, réalisations sont venus animer notre ville, au fil de 2015. Une preuve du dynamisme des associations locales relayé par la Commune de SELTZ.

Nos fêtes traditionnelles sont encore présentes :
- **le Messti** qui permet aux habitants de passer un moment festif et aux enfants de s'adonner aux joies des jeux
- **Le Marché de Noël** qui vient marquer la période de Noël et perpétuer la tradition
Ces deux fêtes seront réinterrogées pour la saison prochaine afin de les rendre encore plus attractives.
Nous avons eu la chance cette année de bénéficier d'un second Marché de Noël, organisé par l'**Association des Professionnels de Seltz**.
La citoyenneté est toujours présente, à travers le Conseil Municipal des Enfants qui s'est mobilisé pour une ville propre dans un souci de respect de l'environnement. L'inauguration du « sentier botanique » véritable **outil pédagogique et éducatif** pour les enfants qui mérite une mobilisation des écoles pour le faire vivre.

La saison 2015 évoluera pour le **Conseil Municipal des Enfants**, celui-ci poursuivra de nouvelles orientations avec plus d'autonomie : Découverte des institutions – Réalisations de projets concrets au sein de la Commune – Relation avec les élus adultes.
Notre proximité avec nos amis Allemands a toujours généré des liens entre nos deux peuples. Tous les deux ans, ces liens se concrétisent par **la fête du Bac**. Cette année fût une réelle réussite, en particulier dans l'implication des associations locales. Cet évènement convivial, centré sur la traversée du Rhin par le Bac du Conseil Départemental, est un rendez-vous incontournable. Organisée par la Commune, via **l'Association socio-culturelle** et avec l'appui des associations, cette fête fût le trait d'union entre nos deux pays qui ont fait escale à SELTZ.
Cela faisait longtemps que l'on parlait de **l'officialisation du jumelage** avec Mézières-sur-Issoire et Saint-Martial sur-Isop, nous avons décidé de la formaliser cette année. L'accueil de nos collègues élus a permis de co-signer une charte du jumelage, qui scelle les relations entre nos communes. Les bénévoles de l'association des **Amis de la Haute-Vienne**, qui entretiennent ces relations, sous une chaleur torride cette année, permettent de faire vivre ces échanges liés à notre histoire. La Commune de SELTZ, à travers ce jumelage officiel, garantit ainsi la pérennité des liens tissés entre les communes.
Un bilan encourageant, dont les acteurs associatifs peuvent être fiers. Notre équipe municipale vous remercie chaleureusement pour votre engagement, votre mobilisation et votre dévouement au service de la communauté Seltzoise.

La Commune a rempli son contrat en 2015, elle est et restera aux côtés des Associations en 2016.

Frédéric Pigerol

Vie municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2015

Réunis le **18 septembre 2015** sous la présidence de M. Denis LOUX les conseillers municipaux ont pris les décisions suivantes :

Convention de mise à disposition d'un maitre-nageur

Les enfants des écoles de Seltz se rendent à la piscine de Drusenheim. La Communauté de communes de Drusenheim met à disposition un maître-nageur. Cette mise à disposition nécessite la signature d'une convention avec le Président de la Communauté de Communes de Drusenheim.

Convention avec FITN boxe

La convention de mise à disposition des locaux de l'espace sportif pour la pratique des activités de l'association « FITNBOXE » est renouvelée.

Convention et subvention du terrain de football

La convention pour l'entretien du terrain de football et de ses abords par le football club « St Etienne » de SELTZ est renouvelée. Les modalités fixées dans la convention, précise le montant de la subvention allouée pour ces travaux réalisés par l'association à savoir : 1 750 € pour une période semestrielle.

Subvention aux orphelins des sapeurs-pompiers

M. Sacha THOMANN a sollicité la Commune pour une subvention dédiée à l'association « des orphelins des sapeurs-pompiers ». Il participe du 22 au 26 septembre 2015 au congrès national des sapeurs-pompiers qui a lieu à Agen. Son projet de collecte de fond pour l'association des orphelins des sapeurs-pompiers, s'inscrit tout au long d'un itinéraire cycliste de 1 000 KM qui ralliera la ville de SELTZ à la ville d'AGEN. La Commune alloue une subvention de 500 €.

Sécurité Foyer Sainte Adélaïde

La gestion du Foyer Sainte Adélaïde dont le conseil de Fabrique est propriétaire génère des coûts difficile à supporter en matière de maintenance et de contrôle sécuritaire.
La Commune prendra à sa charge les coûts des contrôles obligatoires en matière de sécurité et d'incendie par une subvention exceptionnelle.

Création d'un poste d'animateur

Suite à la nouvelle mise en place des rythmes scolaires, les élèves de l'école primaire seront pris en charge à compter de 15h20 jusqu'à 16h20. Durant ce temps, il y a lieu d'encadrer ces enfants. La cantine scolaire a enregistré une forte augmentation de son effectif (+ 17 enfants), il y a lieu de renforcer l'équipe pédagogique en place pour une meilleure prise en charge de ce service.
Un poste d'animateur est crée.

Création de deux postes d'ATSEM

Suite à la prolongation du congé maladie d'un agent communal, d'une augmentation du nombre d'élèves de l'école maternelle, d'une fin de contrat (C.A.E), il y a lieu de créer deux postes d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'ATSEM titulaire

Le poste d'ATSEM de 1ère classe avec un coefficient d'emploi de 23/35e sera désormais de 24.29/35e.

Virement de crédits : Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Chaque Conseil Municipal doit voter les crédits nécessaires par Délibération Modificatives du Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (F.P.I.C).
Conformément à la délibération de la Communauté de Communes de le Plaine du Rhin, chaque Commune membre verra sa mensualité de contributions directes réduite du montant du F.P.I.C. (régime de droit commun).
Ce versement sera compensé par le reversement de la Communauté de la Plaine du Rhin. C'est pourquoi il y a lieu de passer les écritures suivantes :
Budget Principal en section de fonctionnement
Compte 73 925 F.P.I.C + 45.200 € (dépense de fonctionnement)
Compte 7325 F.P.I.C + 45.200 € (recette de fonctionnement)

Virements de crédits au budget Bâtiment Sport et Culture (section de fonctionnement)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à différents virements de crédit au budget de bâtiment sport et culture.

Vie municipale

Compte 6156 Maintenance
+5.000 € (dépenses)
Compte 60613 Chauffage
+5.000 € (dépenses)

Compte 616 Prime d'assurance +5.000 € (dépenses)
Compte 673 Titres annulés
+5.000 € (dépenses)
Compte 758 Pdts divers de gestion courante +20.000 € (recettes)

Tarification concernant les places, abris et chalets (10 €/30 €/50 €)

Les nouveaux tarifs des places, abris et chalets lors de manifestations sont :
a) Places diverses lors de manifestations ou d'emplacement de vente sur le domaine public : 10 €/ par jour d'emplacement
b) Location d'abris : 30 €/durée de représentation
c) Location de chalets : 50 €/durée de la représentation

Fonds de concours pour du matériel informatique

La Commune va solliciter le fond de concours de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin en ce qui concerne l'achat de matériel informatique (à hauteur de 50%).

Désignation d'un délégué de la commune à la S.C.I « Les Tilleuls »

Madame Geneviève HECK est désignée déléguée.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – retrait de la délibération

En date du 24 juillet 2015, le Conseil Municipal a adopté une délibération concernant le taux de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.
Par courrier en date du 28 août 2015, le contrôle de légalité nous a rendu attentifs sur les délais de délibération fixés au 1er juillet de l'année précédente.
En conséquence, la délibération du 24 juillet 2015 est retirée.

Taxe Communale Finale d'Electricité

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, fixe le taux de la Taxe Communale Finale d'Electricité au coefficient multiplicateur de 4.

Convention « Foyer BISCH »

Le Conseil Municipal approuve la convention avec l'Etablissement Public Foncier de mise à disposition du « Foyer Bisch » en vue de sa démolition ou réhabilitation.

Vie municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2015

Réunis le **23 octobre 2015** sous la présidence de M. Denis LOUX, les conseillers municipaux ont pris les décisions suivantes :

RAJOUT d'un point à l'Ordre du Jour

Suite à la vacance de postes d'Adjoints en application de l'Article 2122-10/dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de soumettre au Conseil Municipal la modification de l'ordre du tableau des Adjoints.

Madame Martine STOLTZ

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du décès de Madame Martine STOLTZ, Directrice Générale des Services de la Commune de SELTZ.
Monsieur le Maire rend hommage à cette femme qui, en janvier 2015, avait rejoint l'équipe administrative de la Commune après avoir œuvrée à la Communauté des Communes.
Monsieur le Maire rend hommage à sa manière de servir dans l'intérêt des habitants de SELTZ, à son professionnalisme, son dévouement et son implication dans la vie communale.
Monsieur le Maire présente ses condoléances à sa famille, en son nom et au nom de l'ensemble des Conseillers Municipaux ainsi que de l'ensemble des agents communaux.
Afin d'honorer la mémoire de Martine STOLTZ, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se lever afin d'observer une minute de silence.

Ordre des Adjoints

Suite à la vacance de postes d'Adjoints en application de l'Article 2122-10 / dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil Municipal doit se prononcer en ce qui concerne l'ordre du tableau des Adjoints.

Le Conseil Municipal décide que Monsieur Frédéric PIGEROL occupera le poste de 1er adjoint.

M. Christian WOLLENSCHLAEGER demande un vote à bulletin secret pour les points suivants inscrits à l'ordre du jour.

CONSTITUTION du BUREAU de VOTE

Un bureau de vote est constitué, Mme Marie-Thérèse LEHNE et M. Geoffrey WAHL sont désignés en tant qu'assesseurs.

Fixation du nombre d'Adjoints

La commune peut disposer de 6 adjoints au Maire maximum.
Celle-ci doit disposer au minimum d'un Adjoint.
Monsieur le Maire propose de fixer à 3 le nombre d'Adjoints.
Voix Pour : 9
Voix Contre : 14

Au vu du résultat du vote,
Monsieur le Maire propose de fixer à 4 le nombre d'Adjoints.
Voix Pour : 9
Voix Contre : 14

Au vu du résultat du vote,
Monsieur le Maire propose de fixer à 5 le nombre d'Adjoints.
Voix Pour : 6
Voix Contre : 17

Au vu du résultat du vote,
monsieur le Maire propose de fixer à 6 le nombre d'Adjoints.
Voix Pour : 5
Voix Contre : 18

Election des Adjoints

Ce point ne peut être délibéré au regard du vote du précédent point de l'ordre du jour - Fixation du nombre d'Adjoints.

Communiqué du Maire

Monsieur le Maire regrette le déroulement de ce Conseil Municipal qui véhicule une image déplorable de SELTZ.
Un Conseil Municipal aura lieu le 6 novembre 2015.

Vie municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal s'est réuni **le 6 novembre 2015** sous la présidence de M. Denis LOUX.

Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du Conseil Municipal et souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée présents.

Monsieur le Maire procède au comptage du nombre de Conseillers Municipaux présents afin de vérifier le quorum qui s'élève à six personnes présentes.
Le quorum fixé à douze membres présents n'est pas atteint. .
Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales, un nouveau Conseil Municipal sera convoqué à nouveau à trois jours au moins d'intervalle avec un ordre du jour identique.

Ce prochain Conseil pourra délibérer sans condition de quorum.
En l'absence de quorum, l'Assemblée ne peut délibérer.
Monsieur le Maire regrette la posture d'un certain nombre de Conseillers Municipaux qui ne daignent même pas s'excuser ce qui dénote de l'intérêt que ceux-ci portent à la démocratie locale.
Monsieur le Maire clôture le Conseil Municipal à 20h00.

Les Conseils Municipaux du 23 novembre et du 11 décembre 2015 ont été filmés et sont diffusés sur le site internet de TV Saletio (www.tvsaletio.fr) et sur le canal local de TV Saletio (sur le câble analogique de Numericable).

Le Conseil Municipal peut être filmé, sous réserve de ne pas perturber la séance.
En effet, le principe posé à l'article L2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales est clair : « Les séances des conseils municipaux sont publiques ». Par voie de conséquence, la loi admet que ces séances puissent « être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle ».
Pour la diffusion télévisée et internet une déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) a été effectuée (récépissé n° 1912543 v 0).

Vie municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2015

Réunis le **23 novembre 2015** sous la présidence de M. Denis LOUX, les conseillers municipaux ont pris les décisions suivantes :

Au regard des dramatiques évènements de Paris, par solidarité avec les victimes , le Maire demande à ce que l'Assemblée puisse se recueillir.

MINUTE de SILENCE

Monsieur le Maire déclare qu'il ne démissionnera pas de son poste de Maire ni aucun membre de son équipe et qu'il compte bien honorer sa mission par respect de ses concitoyens.

Les commissions créées en 2014 demeurent et ne changent pas le fonctionnement.

Monsieur le Maire présente les nouveaux référents thématiques au sein de l'équipe municipale.

Madame Corinne MEDAUER est référente « Vie éducative et vie locale ».

Monsieur Geoffrey WAHL, référent « Gestion financière et gestion patrimoniale ».

Madame Barbara MOUCHEL référente « Affaires sociales ».

Monsieur Tomas GARCIA, référent « Coordinateur des commissions ».

Cette organisation permettra d'assurer une continuité dans les propositions et prises de décisions de l'équipe au service des habitants.

Changement de locataire des lots de chasse n°1 et 2

Le changement de locataire de chasse pour les lots n°1 et n°2 est approuvé.

Offre de marché pour les sites raccordés en Base Tension > 36Kva

Autorise Monsieur le Maire à signer l'offre transitoire pour les sites raccordés en base tension >36 Kva ;

Convention de mise à disposition de la MLC à l'association les sentiers du théâtre

Le Conseil Municipal ajourne ce point.

Instauration d'un compte épargne temps pour le personnel communal

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le Compte Epargne Temps pour les personnels de la Commune de Seltz à compter du 1er janvier 2016.

Contrat d'engagement d'un non titulaire à la cantine scolaire

Le Conseil Municipal autorise l'engagement d'un non titulaire (adjoint technique territorial) sur l'emploi à temps non complet dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 7.23/35ème. (soit 31.33 heures par mois)

Fonds de concours intercommunal - logements communaux

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander les fonds de concours à la Communauté de communes concernant la réhabilitation de 4 logements communaux :

- Logement 1er étage école primaire
- Maison des instituteurs logement 1er étage
- Logement maison Krumacker
- Logement au-dessus de la cantine scolaire

Fonds de concours intercommunal éclairage public

Suite au remplacement du luminaire vétuste rue des Bénédictins la Commune de SELTZ demande l'inscription aux fonds de concours de ce candélabre après déduction du FCTVA soit un fonds de concours.

Virement de crédits

Le Conseil Municipal autorise le virement de crédits suivants :

- Compte 1313 Subvention d'équipement transférable Département –Opération 041 +17.200 € (dépenses)
- Compte 13148 Subvention d'équipement transférable Autre commun Opération 041 + 1.800 € (dépenses)
- Compte 1323 Subvention d'équipement non transférable Département Opération 041 +17.200 € (recette)
- Compte 13248 Subvention d'équipement non transférable autres communes opération 041 + 1.800 € (recette)

Subvention à la Maison Familiale Rurale

Un jeune domicilié à Seltz, est scolarisé dans cet établissement.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50 € à cet établissement.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le 11 décembre 2015.

Votre ville vous informe

LA ZONE BLEUE

Une solution pour lutter contre les problèmes de stationnement

Pour permettre une meilleure rotation du stationnement des véhicules sur Seltz, nous avons opté pour la création d'une zone bleue. La zone bleue a été mise en place :
Rue Principale, entre le croisement de l'Avenue du Général Schneider, d'une part et de l'école de la Fontaine, d'autre part.
Dans l'Avenue du Général Schneider sur les 5 places devant le cabinet des kinésithérapeutes.

Règlementation : Un disque de stationnement conforme à l'**arrêté du 6 décembre 2007 relatif au modèle type de dispositif de contrôle de la durée du stationnement urbain doit être apposé.**
Choisir la zone bleue s'inscrit dans la volonté de garder gratuit le stationnement au centre-ville mais de créer une rotation sur les places afin de faciliter le stationnement devant les commerces et bâtiments publics.
Dans cette zone, le stationnement est limité à 1h30 du lundi au samedi de 8h à 18h avec une tolérance entre 12h et 14h.

Au-delà, il en coûtera une amende de 17 € pour les contrevenants.

Bon à savoir : derrière l'ancien supermarché du centre-ville, il y a deux parkings gratuits de 100 places

La Ville a le plaisir de vous offrir un disque de stationnement joint à votre magazine.

Culture

Médiathèque
2, avenue du général Schneider
67470 SELTZ
03.88.05.59.39
www.mediatheque.seltz.fr

Horaires d'ouverture de la médiathèque
Mardi 15h00 – 17h30
Mercredi 9h00 – 12h00
et 14h00 – 17h30
Vendredi 14h00 – 19h00

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la médiathèque. Inscrivez-vous à la newsletter pour être informé des évènements.

Rendez-vous pour les enfants

Mercredi 6 janvier, 3 février, 2 mars 2016 à 10h30 à la médiathèque
Bébé lecteur Pour les 1 à 4 ans animation autour du livre pour faire aimer le support par les tout-petits. Ouvert à tous, entrée libre.

Mercredi 27 janvier, 24 février, 30 mars 2016 à 15h30 à la médiathèque « Y a qu'à conter »
Pour les enfants de plus de 4 ans 3 histoires et un petits bricolage. Ouvert à tous, entrée libre.

Rendez-vous ponctuels pour les adultes

Jeudi 28 janvier 2016 à 19h00 Conférence « Internet, écrans, réseaux sociaux, quels risques quelles solutions ? » Audrey Sommer animatrice de prévention du Conseil Départemental du Bas-Rhin interviendra auprès des familles pour éclairer le public sur ces pratiques qu'il faut encadrer.
Salle à définir.

Jeudi 25 février 2016 à 19h00 « Gérer ses émotions » grâce aux plantes médicinales et au développement personnel intervenant Abdel ZABAT, Coach Professionnel pour une Vie Épanouie. L'intervenant présentera les émotions à quoi elles servent, notre part de responsabilité. Pour savourer l'instant présent. Nos comportements alimentaires jouent-ils un rôle important ? Salle à définir.

Rendez-vous en famille

Dans le cadre du « Printemps des poètes » Du vendredi 4 au 31 mars 2016 Exposition « mon arbre en poésie » dans la salle d'exposition, Série d'illustrations (estampes en gravure taille douce) de Barbara Martinez autour de dix poèmes sur le thème de l'arbre. Inauguration vendredi 4 mars 2016 à 19h00 à la médiathèque. En partenariat avec les sentiers du théâtre. « Rose baby tango » textes, chansons et poésie, Un souffle sensuel du bandonéon, Rose Babylone est un voyage autobiographique sur la trace de 3 femmes : Mary, Fatima et Rachel. Texte et lecture par Stéphane Jordan, accompagné par Michel Ludwiczack, entrée libre.

Sur les Sentiers du Théâtre

Culture

Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg

Faites découvrir les traditions culinaires à vos enfants (+ 6 ans)
grâce aux ateliers de Jacky Bletzacker
au restaurant à l'Agneau à Seltz
Le 6 janvier 2016 à 14h
la confection de la galette des rois
Le 3 février 2016 à 14h la confection des beignets
La participation sera de 10€ par enfant
et l'inscription est obligatoire
à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz – Lauterbourg Tel 03 88 05 59 79.

L'Office de Tourisme vous souhaite une excellente année 2015.

L'Office de Tourisme organise le deuxième dimanche de chaque mois une randonnée pédestre. Départ à 9h. Un moment convivial à la découverte de sentiers balisés par le Club Vosgien. Pour plus d'informations voir sur le site internet de l'office : www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr et notre page Facebook.

Pétanque Club Les Peupliers Seltz

"Boule qui roule n'amasse pas mousse…" cet adage populaire n'est point d'actualité en ce moment car nous sommes en pleine trêve hivernale jusqu'en mars 2016. Mais si courte soit-elle notre saison 2015 a été débordante d'activités à tous les niveaux. En tant que club nous avons organisés, avec succès, plusieurs manifestations sportives dont deux championnats du Bas-Rhin, l'un en triplettes vétérans et le second en doublettes mixtes. Nos cigognes ont apprécié, par des claquètements tonitruants, les exploits de nos joueurs dans un cadre champêtre magnifique que nous envient beaucoup de clubs.
La participation de nos 32 licenciés et autant de membres aux différents concours repris au calendrier officiel du CD67 a été très suivie et les résultats obtenus très honorables.
La saison 2015, quant à elle sera aussi bien remplie. Nous pourrions presque effectuer du "copier-coller" informatique. Avec l'équipe de bénévoles qui nous soutient avec fidélité et dévouement, c'est un plaisir de travailler pour le bien-être des compétiteurs de notre sport favori : LA PETANQUE !
En espérant vous recevoir un jour en tant que licencié ou spectateur, nous vous souhaitons une année 2016 pleine de belles réussites sportives et une excellente santé. La pétanque se joue de 7 à 97 ans. Avis aux amateurs !

KURZ François
Président du
P.C.P. SELTZ

Vie associative

Football Club St Etienne

L'année 2015 touche à sa fin… C'est l'heure de la trêve hivernale bien méritée pour le Football Club de Seltz. Avant de rechausser les crampons, voici une petite rétrospective de l'année écoulée :
L'équipe fanion réalise pour la 2nde saison un très beau parcours en Excellence, l'équipe 3 est montée d'une division et les super-vétérans terminent à nouveau champions de leur groupe pour la 5ème année consécutive. Nous sommes également fiers d'avoir pu accueillir cet été, une équipe féminine parmi nos séniors. Nous leur souhaitons à toutes et à tous une excellente deuxième partie de saison.
Nous comptons à ce jour 140 licenciés au sein de notre section jeunes, désormais présidée par Emmanuel Baumann. Félicitations aux U14 pour leur accession en Division d'Honneur ce qui signifie qu'ils jouent au niveau régional. Les équipes U13-U15 et U18 quant à elles continuent à gagner en expérience dans leur championnat respectif. Du coté des plus jeunes, U7-U9 et U11, le résultat n'est pas la priorité mais nos «pousses vertes» donnent une belle image du club avec de l'assiduité et de la motivation.
Je tiens à remercier la commune, les sponsors, les membres, les bénévoles, les parents et les supporters pour leur soutien notamment lors de nos manifestations et tout particulièrement les éducateurs qui se dévouent tout au long de l'année pour le bon déroulement des entraînements et des rencontres sportives. Grâce à leur engagement, le club s'est vu décerner le titre de lauréat du Challenge du bénévolat «Blanc du Nil» par la ligue d'Alsace de football au mois d'avril dernier.
L'ensemble du comité, les membres et les licenciés se joignent à moi pour souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et présenter leurs voeux les plus sincères pour l'année 2016 à tous les habitants de Seltz et à tous nos amis sportifs.
Le Président Jean-Michel Kremser

CEARS

Le Cercle d´Elevage Apicole de Reines SKLENAR (association CEARS) est une association d´apiculteurs passionnés qui se réunissent pour partager leurs expériences sur les abeilles et pour transmettre leurs savoirs aux apiculteurs débutants.

Nous invitons toutes les personnes intéressées par les abeilles ou souhaitant des informations sur les abeilles à nous contacter.

Nous travaillons avec des abeilles apis mellifera carnica lignée Sklenar qui sont des abeilles très douces, pas très exigeantes et avec une bonne production de miel. Elles sont le fruit de la patiente sélection par l´apiculteur autrichien Guido Sklenar (1871 – 1953).

Cette année 2015 arrive à son terme, la nature a été clémente avec nous et nos abeilles. En effet, le beau temps a permis à nos abeilles de bien travailler et de produire du miel. Avec le temps très doux que nous avons actuellement, nos abeilles sont encore actives et se préparent pour l´hiver.

Le Cercle d´Elevage Apicole de Reines SKLENAR (CEARS) et moi-même vous présentons, ainsi qu'à vos proches, tous nos meilleurs vœux pour les fêtes de Noël et pour la nouvelle année 2016.

Que cette nouvelle année 2016 soit remplie de joie, de bonheur et surtout de bonne santé.

Yannick Burckhardt, Président du CEARS.

Vie associative

Club Canin Saletio

Un anniversaire pour le plus grand bonheur de nos compagnons à 4 pattes.
Fondé en 2005, le club canin Saletio souffle cette année ses 10 bougies : 10 ans au service des propriétaires de chien, de rencontres avec des passionnés venus de tous les pays d'Europe, de concours et de manifestations sportives, de stages de formation en éducation, agility et obéissance rythmée, de bonheur avec nos compagnons à 4 pattes et les propriétaires et nous re signons pour 10 ans (au moins) sur notre nouveau terrain ! Rejoignez nous pour… avoir un chien plus obéissant, être plus complice avec votre chien, comprendre le comportement de votre chien…
Les moniteurs canins formés par la Société Centrale Canine travaillent avec la méthode d'éducation naturelle ou positive, inspirée de l'observation des loups et des chiens au quotidien et basée sur le principe de ne pas contraindre le chien, mais d'obtenir la participation active de son chien aux apprentissages. Ils vous apporteront les conseils nécessaires à une bonne éducation, et vous proposeront des disciplines qui permettent un épanouissement sportif et mental à leur compagnon à 4 pattes (agility, obéissance rythmée, sorties...).
Pour fêter nos 10 ans, la Commune nous a octroyé un nouveau terrain : plus grand, plus pratique, plus proche des infrastructures associatives de Seltz. Après plusieurs années d'attente, nous pouvons à présent accueillir les membres dans de meilleures conditions et développer nos activités canines.
Nous remercions chaleureusement la Municipalité de Seltz, le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien et leur aide.
Les travaux d'aménagement ont débuté en novembre par l'installation des enclos et seront achevés au printemps 2016.
L'année 2015 a été riche en événements et concours et nous vous donnons rendez vous en 2016 :
8 mai 2016 : concours d'obéissance rythmée
9 octobre 2016 : concours d'agility
30 octobre 2016 : concours d'obéissance rythmée Grand Prix d'Alsace (en salle)

Pour tout contact : clubcaninsaletio@gmail.com
ou tél : 06 60 18 57 86 ccsaletio.wordpress.com
Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour une année 2016 en pleine forme !

Club de Gym

Le Club de Gym de Seltz remercie les hommes, les femmes et les enfants de 6 à 70 ans et plus d'avoir participé à la mobilisation « Octobre Rose », lutte contre le cancer du sein du 5 au 8 octobre 2015 dans les diverses sections sportives : zumba, pilates, fitness, gym séniors et danse des enfants.
Vous êtes chacun et chacune un maillon de ce ruban rose 2015. Grâce à votre générosité, une somme de 900 euros a été reversée au comité du Bas-Rhin de la ligue contre le cancer pour les recherches et l'assistance aux femmes atteintes avant, pendant et après leur cancer du sein.

Le club de gym souhaite à tous les Seltzoises et Seltzois ainsi qu'à leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année, bonheur et prospérité pour l'année 2016. Le Comité

Vie associative

S.E.E.P.

Très chers amis, 2015 s'efface doucement. Etait-ce une bonne année ? Etait-ce une mauvaise année ? Certains diront que la morosité est toujours là : chômage, crise, guerre… D'autres diront que ce ne sont que des moments difficiles à passer en attendant des jours meilleurs. Il est vrai que la vie n'est pas toujours ce long fleuve tranquille. Que ce soit chez nous ou à l'autre bout du monde, il faut garder espoir et surtout se soutenir mutuellement. Nos anciens savent ce que l'entraide veut dire, tout comme ces enfants philippins qui subissent en plus les colères de la nature. Tous les ans, des typhons de plus en plus violents ravagent leur maison. En quelques minutes, tout est perdu puis tout est à reconstruire. Ce cycle se perpétue inlassablement. Et pourtant, la vie continue parce qu'ils savent qu'ils peuvent compter sur les autres. SEEP apporte, avec ses faibles moyens, un soutien à ces enfants. C'est grâce à vos dons, à votre collaboration et à tous les bénévoles de SEEP que ce soutien est possible. Depuis 13 ans déjà, vous soutenez SEEP et toute l'association vous remercie pour votre aide, votre présence et vos dons. Au nom de tous les bénévoles de SEEP, je vous donne rendez-vous à l'année prochaine et je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année. Merci.

Didier LANG

Cercle St Etienne / Batterie-Fanfare

La batterie fanfare a participé en 2015 à différentes manifestations civiles, officielles et religieuses à Forstfeld, Rountzenheim, Gundershoffen et Auenheim et en particulier à Seltz :
- 19 mars 70e anniversaire de la libération de Seltz
- cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre à Seltz
- 26 décembre : à l'église de Seltz, fête patronale de la paroisse Saint Etienne, avec animation de la messe par la batterie fanfare.

Amis mélomanes, ce jour là à 10h30 en l'honneur de la fête de Saint Etienne, tous les musiciens seraient très heureux de vous accueillir en grand nombre.

Un grand merci à toutes les personnes qui oeuvrent pour que le cercle soit vivant.

Pour 2016 nous souhaitons voir grandir vos différents pupitres, nous faisons un appel aux jeunes, à tous les musiciens intéressés par les instruments de la batterie fanfare. Nos répétitions de musique sont les mardis de 20 à 22 heures au foyer Sainte Adélaïde à Seltz.

Le président et les membres vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2016.

Le président Gilbert DECK

Vie associative

Extrême Aventure

Comme chaque année depuis maintenant 8 ans, l'Association Extrême Aventure a organisé une manche du Championnat de France de trial 4x4. Nous avons eu la chance d'accueillir la Finale Régionale Grand Est. Une trentaine de véhicules ont participé à la compétition et le spectacle était au rendez-vous !

Outre le trial, qui est la manifestation phare de l'Association, les rendez-vous habituels ont, pour certains été plébiscités, alors que d'autres ont connu une désaffection de plus en plus grande :

- La **Journée Nationale des Chemins**, qui a lieu chaque année au début du mois d'avril. Au cours de cette journée, les personnes soucieuses de leur environnement ramassent les ordures qui prolifèrent dans nos forêts et aux abords de nos routes et pistes cyclables. Cette année encore, les bénévoles ont été moins nombreux que l'an passé à nous rejoindre alors que la question de l'environnement est primordiale

- Le **Marché de Noël de SELTZ** durant lequel l'Association propose sa fameuse « chaleur des îles », sans oublier le chocolat chaud, les marrons et les knacks pour les petites faims. Il y en avait pour tous les goûts !

- En collaboration avec l'Office du Tourisme de SELTZ, l'Association a également organisé la **Marche du Saint Nicolas** où petits et grands ont pu rencontrer le Saint Nicolas ainsi que le Père Fouettard au détour d'un chemin…

Pour finir, le Président et tous les membres vous souhaitent à toutes et à tous un Joyeux Noël et vous adressent tous leurs vœux de bonheur pour la nouvelle année qui s'annonce en vous donnant d'ores et déjà rendez-vous pour les activités de 2016. **Nous comptons sur vous…**

www.extreme-aventure.fr
info@extreme-aventure.fr

L'Amicale pour le Don de Sang

Les 5 collectes de sang total organisées entre décembre 2014 et septembre 2015 ont permis d'accueillir 763 donneurs dont 77 nouvelles personnes à la MLC de Seltz. Depuis avril 2015, des minibus « Plasma » sont en place. 39 dons ont pu être effectués à Strasbourg pour les donneurs du canton grâce à 5 voyages. Les efforts déployés par les membres de l'amicale sont récompensés. Ces derniers remercient chaleureusement tous les donneurs qui les soutiennent dans leurs actions.

Les produits sanguins sont utilisés pour transfuser les accidentés, les malades. La demande en sang augmentant régulièrement, il est plus que nécessaire d'arriver à motiver les donneurs et à les fidéliser.

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seltz et Environs vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2016 et vous invite aux collectes de sang organisées par l'Établissement Français de Sang

lundis 7 mars, 23 mai, 18 juillet, 19 septembre et 12 décembre 2016
de 16 h 30 à 20 h 00 à la MLC de Seltz.

Vie associative

Multisport Club Seltz—Basket

L'année 2015 a été dynamique pour notre club de Basketball. Depuis octobre 2015, notre première équipe de minimes est engagée en championnat officiel. Le groupe adulte continue sur sa lancée et a joué des matchs amicaux et participer à différents tournois : tournoi COH à Haguenau où nous avons gagné deux trophées. Nous sommes particulièrement heureux que le nombre de joueurs soit en constante augmentation et que des joueurs des communes alentours nous rejoignent aussi : Berg, Lauterbourg, Munchhausen, Beinheim, Wintzenbach, et bien sûr Seltz.

En fin de cette année pleine, j'aimerais dire merci à tous les membres, les bénévoles, les sponsors et les officiels qui nous soutiennent. J'espère vous revoir tous l'année prochaine et plein d'énergie. À tous ceux qui oeuvrent de près ou de loin au succès de notre association ainsi qu'à tous les Seltzoises et Seltzois, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Que l'année 2016 vous apporte santé, succès et réussite dans toutes vos entreprises.

Christian Fouda
Président du Multisport Club de Seltz

Chorale Sainte Cécile de Seltz

L'année se termine, nous voulons remercier toutes les personnes qui nous soutiennent pendant toute l'année en participant aux différents évènements de la vie paroissiale, ainsi qu'à ceux qui nous aident et qui participent à la kermesse lorsque nous faisons des Tartes flambées.

Que rayonnent la joie et l'allégresse à la venue de Noël et de cette nouvelle année 2016. Que leur éclosion vous apporte tous les bonheurs pour les mois à venir.

Chorale Union Ste Cécile SELTZ

Pour l'année 2016, nous renouvelons un appel : si vous avez un peu de temps, si vous aimez chanter et rehausser les célébrations, prolongées par des moments de convivialité, vous serez les bienvenu(e)s. On peut s'inscrire chez notre présidente Anny Kaeufling. Les répétitions ont lieu tous les jeudis 19h30 à l'église.

Bonne et heureuse année 2016 riche de joie, de bonheur et de paix.

Vie associative

Société Arboricole de Seltz

Avec l'arrivée de l'hiver les arboriculteurs peuvent prendre le temps de poser un regard sur l'année écoulée. Les fruits sont soigneusement rangés ou ont été transformés en confitures, en compotes ou en jus de fruits. Comme les années précédentes, l'association a organisé lun cours de taille sur fruitiers , un atelier confitures et valorisation des fruits et sa journée portes ouvertes et expo fruits. L'association a innové cette année en produisant du jus de pommes à l'ancienne. Dans la semaine qui a suivie l'exposition, les écoles ont pu profiter de cette même animation.

Dans le cadre de la conservation des vergers et de la réhabilitation fruitière de nos campagnes, la Communauté des communes à reconduit en 2015 le subventionnement des initiatives. 150 arbres fruitiers ont été plantés cette année, se rajoutant aux 100 de l'année dernière. L'année fruitière, pour cause de sécheresse, n'était pas exceptionnelle en quantité, la taille des fruits était plus petite, par contre la teneur en sucre était supérieure aux années précédentes. Après cette année de labeur, les arboriculteurs vous souhaitent d'agréables et sereines fêtes de fin d'année et vous

présentent leurs meilleurs vœux pour 2016 ainsi qu'une bonne année fruitière.

La Société Arboricole de Seltz

Association Ste Adélaïde de la Maison de Retraite

Depuis 21 ans déjà notre association a pour but d'ajouter un service complémentaire à celui qu'offre la Maison de retraite à ses résidents.
Nos bénévoles apportent, chacun à sa manière, leur temps et leur savoir-faire en étant auprès des pensionnaires. Et nous savons combien ils apprécient la disponibilité, l'écoute et les multiples divertissements ou sorties que l'association leur propose et que, les effectifs de personnel ou les moyens de la Maison de Retraite ne permettraient pas.
Une poignée de main, des paroles encourageantes ou tout simplement une présence apaisent parfois leur solitude ou leurs angoisses. Et en retour, plus d'une fois ils nous donnent à leur tour, de belles leçons de vie.
Pour tous ces beaux moments, pour tous ces échanges chaleureux, nous leurs sommes infiniment reconnaissants et de toute notre énergie, nous continuerons à les entourer de notre affection. Nos remerciements vont aussi à tous ceux et celles qui tout au long de l'année nous soutiennent, à ceux et celles qui ont répondu à notre invitation au Repas choucroute, ils s'unissent à nos efforts pour permettre le bon fonctionnement de notre association.

En février 2015, l'Association Sainte Adélaïde a élue en la personne de Monsieur Berg Etienne, son nouveau président. Il succède ainsi à Monsieur Schmitt Albert qui a été nommé président d'honneur.
Passez de très bonnes fêtes, réjouissez-vous de tous ces moments de chaleur et de fraternité.
Le Président et l'ensemble du comité.

Vie associative

Les Amis de la Haute Vienne

Chers Amis, Le temps passe vite puisque nous voilà déjà à l'aube d'une année nouvelle. C'est l'occasion de vous adresser, pour 2016, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour vous-mêmes et vos proches.

C'est aussi le moment de vous remercier une nouvelle fois. **D'abord ceux qui sont fidèles au poste**, sans oublier ceux qui donnent un coup de main ponctuel au moment où le besoin se fait sentir. Nous apprécions beaucoup surtout en cette année 2015 qui vous a beaucoup mis à contribution. En dehors de la visite de nos amis du Limousin durant la mémorable fournaise de début juillet, nous étions également actifs à la fête du bac et nous avons organisé notre traditionnel loto-bingo début octobre.

Toutes ces animations ont rencontré le succès. Pour notre Association, 2015 était donc une très bon cru puisque, en plus des animations réussies, notre action a été confortée par le jumelage officiel, le 4 juillet dernier, entre la commune de Seltz et celles de Mézières sur Issoire et St Martial sur Isop.

L'année nouvelle s'annonce beaucoup plus calme puisque, sauf imprévu, il n'y aura que notre loto au programme en 2016.

Dans l'immédiat, je vous souhaite de profiter pleinement des fêtes de fin d'année pour vous retrouver en famille et avec vos amis, et, pourquoi pas, déguster (sans excès) les bonnes choses qu'on concocte un peu partout en cette période.

Excellentes fêtes de fin d'année et revenez nous en bonne forme en janvier.

Et bonne année 2016 !

Le Président Richard FLUCK

Judo Club

L'année 2015 arrive à son terme. Elle a, comme souvent, été très riche en événements pour le judo club de Seltz.

A la rentrée : la remise à neuf du tatami, qui a désormais une dimension plus pédagogique avec 15 petites surfaces de travail et une grande surface de démonstration, conservant la capacité d'organiser des compétitions.

Au niveau des compétitions l'année 2015 a été une nouvelle fois une réussite. Des poussins et benjamins ont brillé jusqu'à la finale des districts à Sélestat. Deux cadets ont été sélectionnés pour la coupe de France en Auvergne. Je n'oublie pas les excellents résultats en Chanbara où les Selztois se sont placés sur le podium départemental à la grande surprise de leurs adversaires pourtant plus expérimentés !

L'année 2016 sera une grande année pour le club : il fêtera ses 50 ans !

Elle devrait aussi voir l'arrivée d'une nouvelle discipline, proposée par Gilbert WALTER notre entraîneur de Jujitsu. Vous trouverez plus d'informations d'ici quelques jours sur notre site www.judo-seltz.fr !

Il y aura également beaucoup de changements dans l'organisation du judo Alsacien, avec la création d'une nouvelle ligue de la grande région Est.

Je remercie le comité et les entraîneurs pour le travail fourni durant cette année, mais aussi les judokas et leurs parents pour leur soutien et leur fidélité. Sans oublier les élus locaux qui sont régulièrement présents à nos côtés.

Je vous souhaite à toutes et tous, au nom du Judo Club de Seltz, de passer de belles fêtes de fin d'année et surtout une excellente année 2016 !

Le président Sébastien HUSSON

Vie associative

D'Seltzer Besebinder

À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime. Que 2016 soit, pour vous et vos proches, comme un feu d'artifice, plein de moments forts, brillants, d'émotions, de bonnes surprises. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité et qu'elle permette la réalisation de tous vos désirs. Accueillez la nouvelle Année sous une pluie de champagne elle sera pétillante de joie et de santé. Meilleurs Voeux pour l'Année 2016 ! Une année s'est écoulée, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau Besebinder Elodie. Toutes nos félicitations à notre couple princier Vanessa et Gilles qui nous représenteront tout au long de la campagne 2016. Les Besebinder vous donnent rendez-vous à leur 7ème cavalcade nocturne le :

Samedi 30 janvier 2016 à 19h03

À l'issue de cette cavalcade, nous nous retrouverons tous dans la Maison des Loisirs et de la Culture de Seltz pour continuer la soirée carnavalesque, ambiance assurée avec l'orchestre Pêche d'Enfer !

CLAREL

Voici déjà 2016 à notre porte ! Tandis que l'année présente s'achève très discrètement, se couvrant irrémédiablement d'un long voile… Qu'en avons-nous fait ?

Dans nos annales 2015 sera la première année passée entièrement dans la grande salle de la maison des associations. Tout y est neuf, moderne, conforme, d'accès facile et milite pour une adaptation aisée.

Bien entendu quelques réglages techniques ont du y être effectué. A ce titre nous remercions la Commune car nous avons pu en profiter toutes sans relâche à la satisfaction des usagers et nous considérons qu'il s'agit d'un très bon investissement. Pour cela merci à la commune et avis aux amateurs !

Notre club est ouvert à tous à partir de 50 ans et il recrute en permanence. Il reste encore des places et toutes vos idées et savoir-faire sont les bienvenus !

En attendant de vous y accueillir, Meilleurs Vœux de bonheur et surtout de santé à tous…
Bonne année 2016

Bernadette EIGNER
Présidente

Vie associative

Suite a une erreur de frappe dans un numéro précédent Jérémy était noté comme 98e mondial. Il fallait lire 9e mondial.

Quilles club « La Couronne »

L'année 2015 a été, pour le quilles club de Seltz une saison de grande satisfactions. Depuis de nombreuses années les joueurs et joueuses du club sont des habitués des podiums, par équipe et en individuel. La dernière saison s'est terminée en apothéose.
Nos jeunes ont remporté plusieurs trophées :
Sophie Wollenschlaeger : championne du Bas-Rhin et médaille de bronze aux championnats de France minimes.
Jérémy Wollenschlager : vice-champion du Bas-Rhin cadets Jérémy Wollenschlaeger et Rémi Schalck : médaille d'argent au championnat de France jeunes par équipe. La plus grande satisfaction du club cette saison est venue de Jérémy Wollenschlaeger. Sélectionné en équipe de France pour le championnat du monde des—18 ans, il a obtenu une très belle médaille de bronze.
Le président félicite Jérémy pour cette performance. Il tient à remercier son instructeur Eliane Fontana, diplômée de la FFBSQ, qui a investi beaucoup de temps pour lui permettre d'atteindre ce niveau. Les compétitions et les stages en équipe de France nécessitant de nombreux déplacements. Le président remercie Eliane et les parents de Jérémy pour l'avoir accompagné pendant sa préparation et les compétitions régionales, nationales et internationales des joueurs. Cette réussite démontre un grand sérieux au sein du club.
Notre souci est de former des jeunes joueurs et joueuses et de leur donner la possibilité de s'épanouir grâce à ce sport. Par un entraînement régulier et sérieux, ils sont aptes à donner la possibilité de s'épanouir grâce à ce sport. Par un entraînement régulier et sérieux, ils sont aptes à donner le meilleur d'eux-mêmes lors des grandes compétitions. Pour la nouvelle saison 2015-2016, cinq jeunes de 8 à 11 ans (3 garçons et 2 filles) ont intégré le club. L'âge minimum pour pratiquer le sport de quilles est de 8 ans. On peut commencer à jouer à tout âge, (l'effectif actuel du club est de 8 à 79 ans). Chacun peut acquérir une bonne technique, devenir un bon joueur et accéder à des podiums. Venez découvrir le sport de quilles.
Pour l'année 2016, le Quille Club de Seltz espère encore beaucoup de succès et souhaite à tous une bonne et heureuse année.
Contacts : Knobloch Christophe
09 52 62 47 78 / 06 09 59 31 51
Fontana Eliane

Handball Club Seltz

L'année 2015 touche à sa fin. C'est l'occasion de vous présenter nos vœux et de remercier toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre club ; afin que les jeunes et moins jeunes puissent pratiquer leur sport avec un encadrement compétent. Sur le plan sportif, toutes les équipes Seltzoises font plaisir à leur public et honneur à leur ville en comptabilisant très peu de défaites. Du côté des séniors féminines pour leur première saison en Nationale 3, elles font désormais partie de l'élite féminine du handball alsacien et se placent honorablement dans le milieu de tableau. Du côté séniors masculins, ils retrouvent les premières places des classements mais aussi à noter que l'équipe 1 se retrouvent au 3ème tour de Coupe de France Départementale, espérons qu'ils suivent le parcours des filles de la saison dernière. Chez les jeunes, beaucoup de nouveaux jeunes voulant devenir les futurs Thierry Omeyer ou Daniel Narcisse. Cela fait chaud au cœur de voir tant d'engouement pour nos équipes jeunes et plus anciennes.

Rejoignez nous sur notre site: hbcseltz.clubeo.com et sur facebook /HbcSeltz

Joyeuses Fêtes de Noël et une Bonne et Heureuse Année 2016.

Le président Toupiolle David et Le comité

Vie associative

Les Cigognes Scrapeuses

Les Cigognes Scrapeuses vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Association des Rando-Pêcheurs

Créée en 2012, l'association des Rando-Pêcheurs de Seltz a organisé cette année son concours de pêche à l'étang de Stattmatten. Les pêcheurs étaient venus en nombre, il faut dire que la météo s'y prêtait. Nombre de poissons ont été attrapé, dont des Ombles Chevalier, offerts par notre pisciculteur. Vu le succès rencontré, rendez-vous est pris pour le 17 avril 2016 au même endroit.

Le Président et tous les membres vous souhaitent à toutes et à tous une Joyeuse Fête de Noël et une bonne et heureuse Année 2016.

Pour tout renseignement concernant l'Association des Rando-Pêcheur, vous pouvez nous contacter au 03 88 86 12 49.

Vie associative

Groupe Espoir

L'association **Groupe Espoir** est une association de Seltz créée en 1952, elle compte actuellement près de 450 membres actifs.
La section la plus ancienne est la section du Judo-Jujitsu. Elle a été créée en 1966 et fonctionne sous la présidence de Sébastien Husson et compte actuellement plus de 150 licenciés.
Grâce à son comité dynamique et à une bonne gestion du club, la section est dans la bonne voie de la continuité. Un grand merci aussi aux parents et aux bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année pour accompagner les jeunes dans les différentes compétitions.
La section Quilles, fondée en 1979, est présidée par Christophe Knobloch. Elle fonctionne avec plusieurs équipes dans les différents championnats tout au long de l'année. L'équipe 1 évolue cette année en Excellence et se situe actuellement en deuxième position au classement. Les autres équipes sont bien situées dans les classements respectifs du championnat. La section a obtenu un titre mondial. Félicitations et Gut Holz à la section des Quilles.
La section Handball créée en 1980 fonctionne avec plus de 200 licenciés, 3 équipes seniors féminines et 3 équipes séniors masculines ainsi que plusieurs équipes de jeunes et une école de handball.

Noël est proche, tout le monde a plein d'idées, des moments merveilleux quand on est en famille, tout le monde se prépare pour ces festivités de fin d'année, on danse, on chante on offre et on échange les cadeaux en ces jours de fêtes, c'est un moment important être en famille et en bonne santé.

Le Président du Groupe Espoir avec ses sections et son Comité souhaitent à tous ses membres et sympathisants ainsi qu'à toute la population, une Joyeuse Fête de Noël et les Meilleurs Vœux de bonheur et de santé pour l'Année 2016.

Le Président
Robert Schmitt

Saletio Danse

Notre jeune association soufflera bientôt sa première bougie et nous profitons de cette période de fin d'année pour vous dresser un bilan de nos activités.
Lors de la première session de février, nous comptions 34 couples d'inscrits.
Lors de la session de septembre, nous avons proposé deux niveaux d'apprentissage et avons accueilli 13 couples en niveau "Débutants" et 22 couples en niveau " Perfectionnement" .
Nos soirées se veulent conviviales et amicales et sont destinées à apprendre ou à parfaire, en 10 séances, les pas de base ainsi que quelques enchainements pour les danses de salon.
Vous avez des projets mariages, diners dansants ou autres et vous en avez assez de passer des soirées à regarder les autres s'amuser sur une piste de danse? Alors nous vous proposons de venir nous rejoindre pour découvrir en couple, des moments de courtoisie et d'élégance sur une jolie valse, des rythmes endiablés de rock'n'roll ou bien un partage de sensualité et de respect sur un air de tango ?
La danse n'est pas une compétition de qui sera le meilleur, mais un plaisir qui se partage en couple ou entre amis. Offrez vous cette belle distraction.
Une nouvelle session débutera début février 2016 et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre association.
En attendant, nous vous souhaitons de superbes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.
En dansant bien sûr.

Vie associative

AAPPMA

Le niveau est bas. Nous avons une pénurie d'eau, c'est le constat et la rengaine que l'on pouvait entendre des pêcheurs cette année le long des cours d'eau et c'est pourquoi l'année 2015 ne sera pas une année exceptionnelle, halieutiquement parlant. Cette triste vérité n'a pas pour autant freiné les ardeurs des membres du comité qui ont profité de cette situation pour curer et retirer des embâcles de la Sauer, restaurer les berges des différents lots de l'association, sans oublier les dizaines d'heures consacrées au broyage et à l'entretien des cours d'eau ainsi qu'au ramassage des détritus malheureusement toujours plus présents.
Je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour remercier les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration qui oeuvrent pour notre association tout au long de l'année.
D'ores et déjà je vous souhaite, chers amis pêcheurs, à vous et à vos proches, de belles fêtes de fin d'année.

Gérard HOFFMANN
Président de l'AAPPMA

TENNIS CLUB SELTZ

2015 aura été une année active et fructueuse pour le Tennis Club de Seltz, qui lui aura permis, outre ses activités sportives et internes traditionnelles, de sortir de ses bases grâce, par exemple, à la Fête du Bac ou encore à l'organisation de la première édition de sa Marche Gourmande. Cette dernière, de l'avis de tous, a été une réussite que l'expérience acquise ne pourra que confirmer dès l'année prochaine.
On a pu, à ces occasions, se rendre compte du dynamisme de notre association, dynamisme qui se traduit également par une nette augmentation du nombre de ses membres pour l'année écoulée. L'École de Tennis, qu'elle soit destinée aux enfants ou aux adultes, n'est pas étrangère à ce développement.
L'année à venir verra, nous l'espérons, la consolidation de notre progression. Que 2016, après des fêtes de fin d'année chaleureuses, soit pour vous aussi sereine, féconde et heureuse. Pourquoi pas en notre compagnie, à l'occasion des soirées de nos tournois, de nos repas d'automne et d'hiver du samedi ou, mieux encore, pour la découverte de notre sport ?

Dominique Grayer

Paroisses

« Je me sens toujours heureux, vous savez pourquoi ?
Parce que je n'attends rien de personne…
Les attentes font toujours mal.
La vie est courte… Aimez votre vie… Soyez heureux…
Gardez le sourire… Et souvenez-vous :
Avant de parler, écouter. Avant d'écrire, réfléchissez.
Avant de blesser, considérez l'autre.
Avant de détester, aimez… et avant de mourir, VIVEZ ».

William Shakespeare

A l'occasion des fêtes de fin d'année qui approchent à grand pas, je vous propose de vous imprégner des paroles citées ci-dessus et écrites par Shakespeare. Elles ont traversé plusieurs centaines d'années et pourtant elles restent toujours d'actualité ! Gardez à l'esprit cette citation pour essayer de construire 2016, est pour moi le plus sincère des souhaits pour notre monde.

Père Mirek
Curé de Seltz

Pour un temps de Fête et de Rencontre !
Par les temps qui courent,
Les inquiétudes qui nous parcourent,
En ce temps de l'Avent,
Je vous invite à aller de l'avant,
Vous suggère la Méditation et à la Prière
De sorte que Noël vous donne de l'Air,
Soit synonyme de Fraternité, de Joie, de Lumière!

Avec mes salutations fraternelles,
à l'occasion de la Fête chrétienne de Noël
ainsi que du Nouvel An
recevez Mes Meilleurs Vœux.

Gilbert GREINER Pasteur de Seltz-Lauterbourg

Ma prière pour ce passage…
Seigneur, plus que jamais, l'Inconnu assis à nos portes,
Nous inquiète, nous angoisse, nous déporte,
Nous voudrions nous réfugier
Dans ce qui justement nous est ôté….
Dieu de la Nouveauté et de la Quiétude…,
Viens à la Rencontre de nos Inquiétudes !
Tes Promesses nous mettant en route
Nous serons Ton Peuple sans doute… (Luc 18,27).

A l'Ecole Maternelle

Saint Nicolas est venu rendre visite aux petits écoliers de la Capucine.

Nos Entreprises et nos Artisans...

Pascal WURTZ MATÉRIEL FORET JARDIN & CYCLE
Z.A.C. Le Parc Rhénan
3, rue Marcel Bisch - 67470 SELTZ
03 88 86 88 57
www.wurtzpascal-sarl.fr
Husqvarna HONDA SCOTT

De Novembre à Mars Pensez à faire effectuer l'hivernage de votre tondeuse ! Des forfaits à conditions préférentielles !

Wurtz Pascal S.A.R.L maître mécanicien depuis 1988

Fondée en 1918, l'entreprise WURTZ intervient dans le domaine du matériel Jardin, Forêt et du Cycle. L'amour du métier s'est transmis de père en fils depuis trois générations. Vous trouverez dans notre magasin le matériel lié au jardinage et à l'activité forestière. Nous effectuons le service après-vente dans notre atelier, pour la réparation de votre tondeuse, votre débroussailleuse ou même tailleuse de haie. Au sein de notre magasin, nous disposons également d'un espace deux roues à la vente ou à la location. Lors de la réparation de votre matériel, nous avons la possibilité de vous prêter un outil similaire pour finaliser votre travail sous réserve de disponibilité. Notre grande réactivité et notre professionnalisme vous garantiront le meilleur conseil et une réparation dans les plus brefs délais. Notre parc de matériel évoluent constamment, de ce faite, nous suivons des formations régulièrement auprès de nos fournisseurs et constructeurs pour connaître les caractéristiques de ces nouvelles technologies.

Nous distribuons 3 grandes marques, Husqvarna pour les articles forestiers, les tracteurs, les débroussailleuses, les robots et les accessoires , Honda pour les tondeuses , motoculteurs , tracteurs et groupes électrogènes , Scott pour toute la partie vélos, accessoires et vêtements .

Egalement nous nous sommes spécialisé dans la vente et dans

l'installation de robots tondeurs Automower Husqvarna , vous faciliter la tonte en mode autonome et bichonner votre pelouse lorsque vous êtes absent ou en vacance. L'automower utilise des lames de type rasoir qui redonne une vitalité et un aspect verdoyant incomparables à votre pelouse. La tonte en continu assure une meilleure fertilisation et une pelouse plus verte , sans aucune trace de mousse. N° 1 des ventes depuis 1995 , 20 ans de développement et d'innovation pour répondre aux exigences les plus hautes.

Pascal Wurtz
Matériel Forêt Jardin & Cycle
Z.A.C. Le Parc Rhénan
3 rue Marcel Bisch
67470 SELTZ
Tél: 03 88 86 88 57
Fax: 03 88 86 88 51
www.wurtzpascal-sarl.fr

Nos Entreprises et nos Artisans

Décorations ZIFFEL

Lorsque le travail de l'artisan rejoint le talent de l'artiste...

Si les artisans sont de moins en moins nombreux, leur métier n'en est que plus noble.

Aussi la profession de maître tapissier décorateur et le savoir faire qu 'elle nécessite, répond à une réelle demande.

A Seltz et dans la région environnante, les Décorations ZIFFEL sont très réputés.

Vous y trouverez:
- tous types de stores, enrouleur, plissé, américain, parois japonaise...
- plafond et mur en tissu tendu
- rideaux pour salle polyvalente, salle communale, théâtre...
- gainage en cuir ou faux cuir de tous types de supports, porte, tiroir, meuble, plateau de bureau, mur...
-pose de revêtement de sol souple, PVC, moquette
- recouverture fauteuil, canapé, coussin...
accompagnés des conseils de vrais professionnels.

tendance - décoration - glamour - style

Nos Entreprises et nos Artisans

Un travail de qualité, intemporel, de style ou très actuel est effectué quotidiennement .

Cette ancienne maison existe depuis 1795 et le métier de tapissier décorateur s'y transmet de père en fils.

D'ailleurs, Christian a obtenu son brevet de maîtrise à 23 ans. Cette réussite montre bien la passion pour le métier.

N'hésitez pas à faire appel à Christian pour vos travaux, ou simplement rendre visite à Vérène dans sa boutique et sa maroquinerie.

Décorations
ZIFFEL
21, av du gal Schneider
Seltz
03 88 86 50 03
decorationsziffel@orange.fr
tendance - décoration - glamour - style

Les informations pratiques

Permanences, horaires et coordonnées

Assistante Sociale au centre médico-social
Lundi : 9h - 12h
03.69.06.73.78

Assistante sociale CPAM en Mairie (sur rendez-vous)
03.88.63.45.72

C.I.C.A.S Retraite Complémentaire
(sur rendez-vous)
08.20.20.00.15

CARSAT
39.36.
Pour prise de rendez-vous

Consultation de nourrissons
Le 1er jeudi du mois
14h - 16h

Déchetterie de Wintzenbach
Du 1er avril au 30 septembre
9h - 12h et 14h - 17h30
Du 1er octobre au 31 mars
9h - 12h et 13h30 - 17h
03.88.86.55.51
Fermé le lundi

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi et mardi : 8h - 12h et 13h - 17h
Mercredi : 8h - 12h
jeudi : 8h - 12h et 13h - 18h
Vendredi : 8h - 12h et 13h - 16h
03.88.05.59.05

Médecin de garde
36.24.

Médiathèque
Mardi : 15h - 17h30 Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30
Vendredi : 14h - 19h Samedi : 10h - 13h
03.88.05.59.39
mediatheque@ville-seltz.fr

Office de Tourisme
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 16h30
03.88.05.59.79
tourisme@ville-seltz.fr

Permanence de l'avocat
Le 1er samedi du mois

Permanence du conciliateur de justice
Le 1er mardi du mois
sur rendez-vous
03.88.05.59.05

Permanence du Maire et du 1er adjoint
sur rendez-vous
03 88 05 59 05

SMICTOM
03.88.54.84.00
Smictom-nord67.com

Syndicat des eaux canton de Seltz
Siège à la mairie de Seltz
Lundi au jeudi : 7h30 - 12h et 13h - 16h30
03.88.86.51.74

Trésorerie de Seltz
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Lundi, mercredi et vendredi après-midi fermé
Mardi et jeudi après-midi : 13h30 à 16h
03.88.86.50.68

Komm züe ùns

Komm, komm züe ùns, o Jesu Bùbele
Fer dich hàn m'r gekocht e Sùppele
De Holzofe brennt wie Wärme ùns schenkt
Un mir hàn sogàr àn d'Bettflàsch gedenkt.

Fer dich hàn m'r e scheen's Bettel gerischt
Us Spitze isch s'Kissel, es isch ken Mischt !
Hop ! komm doch züe ùns ùn klopf schnell àn d'Dir
Mir wàrte ùf dich mit Freid ùn Pläsir.

Gepùtzt hàn m'r 's Hüs, àlles isch blitz-blànk
Underem Bett ùn sogàr ùf 'em Schànk
D'Kàtz het sich gewäsche hit schon drej Mol
Wùrsch sähn, bi ùns, wùrsch dich fiehle so wohl.

Alles isch so still ùn d'Winàchtslieder
Klinge àm Chrischtbàm, jetz gläntzt 'r widder
Drüsse isch so kàlt, setz s'Käppele ùf
Un zeij ùf 's Hemndel e Mändele drùf.

E G'schenk gibt's hàlt nit, hàb nix ùf de Sohl
Ja àwer viel Lieb im Johr so mànchmol
Fer dich ze hiide, Engel hàn m'r nit
Des màche d'Kinder, de Pierre ùn d'Margrit.

Denise Lallemand-Soltana

Méditations
Mme Liliane VILLE
Maison de retraite de Seltz

Fais en sorte que chacun soit plus heureux après t'avoir rencontré.
Tue es so, dass ein Jeder glücklicher, ist nach des er dir begegnet ist.
Dues e so mache dass e Jeder gleeckliche isch, wann er der in de Waj isch komme.

Le sourire est une lumière qui se montre à la fenêtre d'un visage, qui annonce que le coeur est là.
Das lächeln ist das sich am Fenster eines Gesichts zeigt, und das beweist dass das Herz dabei ist.
S'Lache isch s'Licht, des sich am Fanschter vom e G'sicht zajt, als de Bewies dass s'Harz debii isch.

Les âmes se pèsent dans le silence comme l'or et l'argent se pèsent dans l'eau pure.
Die Seelen messen sich in der Stille, so wie das Gold und das Silbe sich im klaren Wasser messen.
D'Seele masse sich in de Stille, so wie s'Gold un Silver sich im klare Wasser masse.

Le Beau nous apporte la plus haute révélation du Divin, qu'il soit permis de connaître.
Die Schönheit bringt uns die höchste Erkenntis des Göttlichen die uns erlaubt ist zu kennen.
D'Scheenhejt bringt uns d'heescht, Erkanntis vom Geetliche des mir kanne kenne.

Carnets de famille

NAISSANCES

Le 30 septembre 2015
Juliette MEHL
De Yves MEHL
et de Corinne WALTER
3, rue des Tumuli

Le 7 octobre 2015
Dynah HEIMLICH
De Hervé HEIMLICH
et de Sitraka RAHOLIMALALA
19, rue du Rhin

Le 10 décembre 2015
Dylan SCHERRER
De Olivier SCHERRER
et de Amandine SIRURGUET
36, rue des Pins

MARIAGES

Le 12 Septembre 2015
Yohann CARMIER et Patricia RANDONNET
34, rue Ferdinand Hérold à Seltz

Le 26 Septembre 2015
Peter WÜRZ et Sophie HALTER
50, rue des Pins à Seltz

Le 28 novembre
Sébastien DI MAIO et Urszula OSTAPKIEWICZ
22, rue du Couvent à Seltz

DECES

Le 15 mai 2015 à Lauterbourg
Mme Joséphine HOERDT Veuve PORTAL
à l'âge de 89 ans
35, rue Hollandaise

Le 1 septembre 2015 à Wissembourg
M. Alfred STOLTZ
à l'âge de 85 ans
maison de retraite de Seltz

le 9 septembre 2015 à Seltz
Mme Françoise WAHL Veuve HAAR
à l'âge de 100 ans
maison de retraite de Seltz
originaire de Schaffhouse

Le 13 septembre 2015 à Wissembourg
M. Armand KAISER
à l'âge de 60 ans
Scheibenhard
originaire de Seltz

Le 14 septembre 2015 à Haguenau
Mme Lydie PETRAZOLLER Veuve FEIST
à l'âge de 80 ans
55, rue Hollandaise

Le 26 septembre 2015 à Seltz
M. Albert NONNENMACHER
à l'âge de 74 ans
17, rue Principale

Le 12 octobre 2015 à Wissembourg
Mme Marie-Antoinette KLEIN Veuve HEYD
à l'âge de 83 ans
11, rue du Moulin

Le 18 octobre 2015 à Strasbourg
M. Georges KUNTZMANN
à l'âge de 67 ans
19, route de Strasbourg

Le 25 octobre 2015 à Seltz
Mme Marie-Thérèse EBERT épouse FISCHER
à l'âge de 73 ans
7, place de la Mairie

Le 10 novembre 2015 à Seltz
M. Pierre FONTANA
à l'âge de 69 ans
38, rue de la Gare

Le 4 décembre 2015 à Seltz
M. Paul MOULLIET
à l'âge de 80 ans
5a, rue du Pont du Rhin

Carnets de famille

GRANDS ANNIVERSAIRES

Anniversaires de janvier

80 ans le 2 janvier
M. Alphonse SCHAUINGER
7, rue des Bois

81 ans le 8 janvier
Mme Marie-Jeanne OBERLÉ
11, rue de la Liberté

82 ans le 15 janvier
Mme Liliane FREISS
31, route de Strasbourg

84 ans le 15 janvier
Mme Madeleine EYER
15, rue du Moulin

86 ans le 14 janvier
M. Raymond DOERR
11, rue du Gal de Gaulle

89 ans Le 8 janvier
Mme Marie-Madeleine JOERGER
6, rue du Pont du Rhin

91 ans le 9 janvier
Mme Yvonne VOGEL
8, rue Principale

91 ans le 11 janvier
Mme Cécile ALBENESIUS Cécile
Annexe de Schaffhouse

Anniversaire de février

82 ans le 1er février
Mme Rosalie LEHNE
10, rue Neuve

82 ans Le 19 février
Mme Marcelle LAMBIN Marcelle
48, rue Hollandaise

83 ans le 14 février
Mme Cécile SCHAEFFER
8, rue Principale

83 ans le 17 février
Mme Florence ROGEZ
1, rue de la Haute-Vienne

87 ans le 16 février
Mme Octavie MESSMER
13, rue du Rhin

92 ans le 2 février
Mme Jeanne WELTER
54, rue Principale

92 ans le 18 février
Mme Suzanne SCHALL
10, rue du Stade

93 ans le 24 février
M. Pierre REINBOLD
8, rue Principale

96 ans le 27 février
M. Etienne GUIRAUD
71, rue Principale

Anniversaire de mars

80 ans le 26 mars
Mme Jacqueline BALL
14, route de Hatten

80 ans le 31 mars
Mme Annette HEITZMANN
7, rue du Pont du Rhin

81 ans le 5 mars
M. Claude MOCK
8, rue Principale

82 ans le 14 mars
M. Fernand JOERGER
4, rue du Cimetière

82 ans le 19 mars
Mme Jacqueline GIRARD
1, rue Stiehr-Mockers

84 ans le 7 mars
Mme Erna MATTER
1, rue du Rhin

84 ans le 9 mars
M. Antoine NEICHEL
3, rue de la Haute-Vienne

84 ans le 19 mars
Mme Yvette SCHEIDER
17, rue du Moulin

86 ans le 9 mars
Mme Lucie HEYD
Annexe de Schaffhouse

86 ans le 10 mars
Mme Joséphine SCHALL
43, rue Hollandaise

87 ans le 9 mars
M. Charles GRIES
4, rue Rawal

Votre ville vous informe

Des essais de sirène seront effectués à partir de janvier 2016 le 1er mercredi du mois à midi.

Les sirènes d'alerte

Le réseau national d'alerte (RNA), constitué d'environ 4 500 sirènes, a pour but d'alerter la population en cas de danger immédiat. Les sirènes émettent alors un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. Les essais de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent le premier mercredi de chaque mois, à midi. Lors d'un accident majeur ou d'une grande catastrophe (nuage toxique, accident nucléaire...), les sirènes du RNA permettent, de jour comme de nuit, d'attirer rapidement l'attention des populations pour qu'elles prennent les mesures de sauvegarde appropriées.

L'alerte des populations au moyen des sirènes peut être complétée par d'autres dispositifs comme par exemple, les sirènes ou haut-parleurs montées sur des véhicules, très utiles dans les zones rurales ou isolées.

Comment reconnaître le signal ?

La France a défini un signal unique au plan national : un son montant et descendant, de trois séquences d'une minute 41 secondes séparées par un silence de cinq secondes. Il ne peut donc pas être confondu avec le signal d'essai d'une minute seulement, diffusé à midi le premier mercredi de chaque mois ou avec les déclenchements brefs utilisés par certaines communes pour l'appel des pompiers. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Ce qu'il faut faire

La mise à l'abri est la protection immédiate la plus efficace. Elle permet d'attendre dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des secours.

Au signal, il faut

- rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées…).

- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation.
- Se mettre à l'écoute de la radio : France Inter, France Info ou des radios locales.

Ce qu'il ne faut pas faire

- rester dans un véhicule. Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité).
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours). Rester près des vitres.
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.
- Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion).
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

La sécurité est l'affaire de chacun, il est normal de s'y préparer.

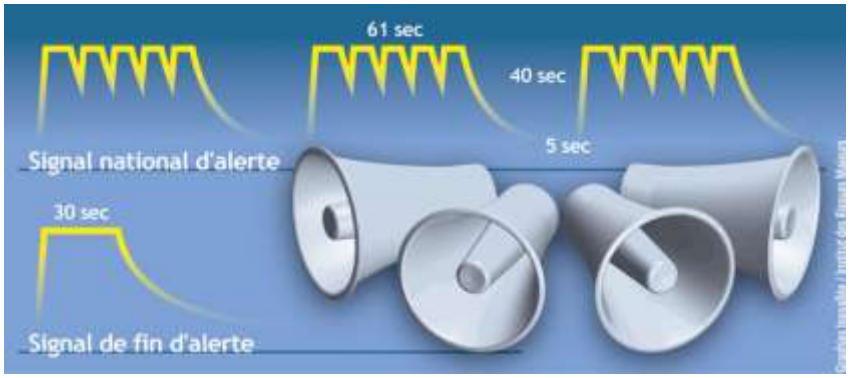

VENTE DE BOIS

La Commune de Seltz met en vente du bois ensteré à raison de 60 € TTC le stère (bois dur selon disponibilité hêtre, chêne, charme).

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire en mairie pour le 25 janvier 2016 dernier délai.

Directeur de publication
Denis LOUX
Maire de Seltz

Dépôt légal : 6393/85

www.ville-seltz.fr
mairie@ville-seltz.fr

Impression
BBCG

Prochaine édition
Avril 2016